



**Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es : pour gagner le retrait du
projet de loi Macron sur les retraites
jeudi 6 février 2020 nouvelle
journée interprofessionnelle
grève et de manifestations :**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, se félicitent de l'importance des mobilisations pour le retrait du projet de réforme des retraites du Gouvernement. Le soutien de la population au mouvement social s'amplifie, des initiatives unitaires sont prises sur tout le territoire, les journées de grèves et de manifestations du vendredi 24 et du mercredi 29 janvier ont encore rassemblé des centaines de milliers de personnes. C'est la preuve d'un rejet massif des propositions portées par le Gouvernement.

L'avis du Conseil d'État est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale. Cette réforme est décidément injuste et dangereuse. Il confirme nos analyses d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Il contredit les engagements de compensation aux dégâts de la réforme que le gouvernement avait fait miroiter pour certain-es catégories.

Lors de l'ouverture de la « conférence des financeurs », nos organisations syndicales ont réaffirmé leurs propositions d'augmentation des recettes des régimes de retraites, qui passent par une meilleure répartition des richesses créées par le travail des salarié-es.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le soutien sans faille de l'opinion publique, l'avis du Conseil d'État : le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile. Les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et à amplifier, dans tous les secteurs, la mobilisation dès maintenant et tout au long du débat parlementaire qui s'ouvre la semaine prochaine par des actions diversifiées : rassemblements, retraites aux flambeaux, dépôts d'outils symboliques des métiers, etc. Il n'y aura pas de trêve. Des actions de mobilisation sont déjà prévues la semaine prochaine. Le 5 février, les organisations soutiendront l'initiative de mobilisation des organisations de jeunesse.

Elles appellent à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale. Elles appellent à interpeller les parlementaires. Elles mettent en perspective des actions de mobilisation notamment la semaine d'ouverture des travaux à l'Assemblée Nationale et tout au long des débats parlementaires.

Grève et Manifestations :

- Orléans : 10h30, parvis de la Cathédrale
-
- Gien : 10h00, place Jean Jaurès
-
- Montargis : 10h30, Place du Patis
-
- Pithiviers : 18h00, devant la sous-préfecture

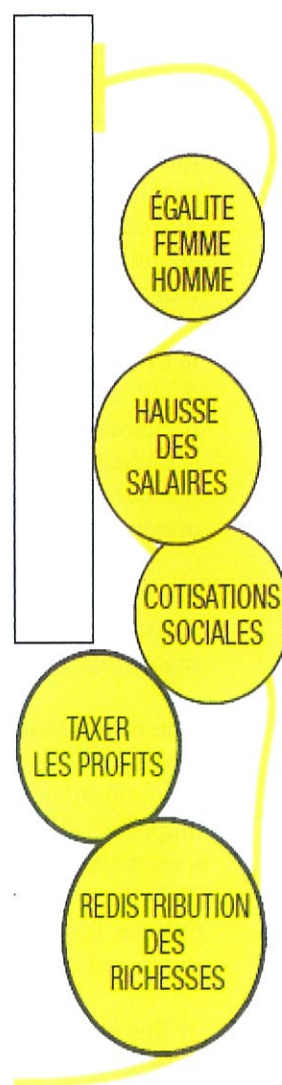
La retraite que nous voulons !

Réformer, oui, mais autrement, pour assurer de meilleures retraites pour toutes et tous dans le cadre d'un régime par répartition, par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

Nous disons non à cette réforme, et nous exigeons le maintien et l'amélioration de notre système de retraite par répartitions par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

Nous portons des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

- Augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public,
- Mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude.
- Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.
- Fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation.
- Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.
- La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.



Une majorité de citoyennes et de citoyens le demande : retrait de la réforme Macron ! <https://lapetitionretraite.fr>. (pétition portée par une grande diversité d'artistes, universitaires, élus, responsables politiques, syndicaux... voir les initiateurs sur le site